MAIRIE DE MONTVALEZAN







SIVU LA ROSIERE SAINT BERNARD

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

3 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 28 septembre 2022
Date d'affichage : 28 septembre 2022
membres en exercice : 10
membres présents : 9
membres absents : 1
membres ayant donné pouvoir : 0

Le 3 octobre 2022 à 17h, les membres du Conseil syndical, dûment convoqués, se sont réunis salle du Conseil, Mairie de Montvalezan, sous la présidence de Jean-Claude Fraissard.

Etaient présents: Jean-Claude Fraissard, Lionel Arpin, Thierry Gaide, Dominique Maitre, Lean Pierre Maitre, Thibault Gaidet, Pierre Marze, Christal Maille, Mathiau Lealarge,

Jean-Pierre Maitre, Thibault Gaidet, Pierre Maze, Christel Mailhe, Mathieu Leclercq

Etaient absents : Stéphane Gaide,

Dominique MAITRE est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Invités:

Anne Dorothée Gros Véronique Pacaud directrice de ventes DSR Jean Régaldo, DirecteurDSR

1 – DELIBERATIONS

<u>Délibération 2022-08</u>: Remontées mécaniques — Tarifs publics « Saison 2022/2023 » - Approbation

Discussion:

Jean Régaldo présente la grille tarifaire proposée.



Tarifs forfaits de Remontées Mécaniques

HIVER 2022-2023

Hors carte rechargeable vendue 2€

ESPACÉ SAN BERNARDO	ADU 13 - 64 a	LTE ins inclus	ENFANT 5 - 12 ans* inclus		SENIOR 65 - 74 ans* inclus		FAMILLE -TRIBU Dès 4 forfaits achetés simultanément
Du 10/12/22 au 22/04/23	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO
4 Heures		41.50 €		31.00 €		37.50 €	•-
• 1 journée	52.00 €	47.50 €	39.00 €	35.50 €	47.00 €	43.00 €	-
 2 jours consécutifs 	95.00 €		71.50 €		85.50 €		-
 3 jours consécutifs 	139.00€		104.50 €		125.00 €		
 4 jours consécutifs 	183.00 €		137.50 €		164.50 €		
 5 jours consécutifs 	222.50 €		167.00 €		200.50 €		
 6 jours consécutifs 	260.00 €		195.00 €		234.00 €		
 6 jours X-PERIENCES 	318.00 €		253.00 €		292.00 €		
 7 jours consécutifs 	292.50 €		219.50 €		263.50 €		
 7 jours X-PERIENCES 	350.50 €		277.50 €		321.50 €		
 8 jours consécutifs 	323.50 €		242.50 €		291.00 €		
 9 jours consécutifs 	353.50 €		265.00 €		318.00 €		and the second s
 10 jours consécutifs 	383.50 €		287.50 €		345.00 €		-10% pour tous
 11 jours consécutifs 	413.00 €		310.00 €		371.50 €		100
 12 jours consécutifs 	443.00 €		332,50 €		398.50 €		
 13 jours consécutifs 	472.50 €		354.50 €		425.50 €		
 14 jours consécutifs 	502.50€		377.00 €		452.50 €		
 15 jours consécutifs 	533.00 €		400.00€		479.50 €		
SAISON	742.50 €		557.00€		668.50 €		
SAISON 2/7	408.50€		306.50 €		367.50 €		

COOL SKI -DEBUTANT		Pass PIETON illim	VERMEIL 75 an	set + ESB	
24.00.6		ADULTE	ENFANT		
21.00 €	1 jour	16.00 €	12.00 €	1 jour	16.00 €
	6 jours	35.00€	25.00 €	6 jours	49.50 €
Tapis Lutins** + Téléskis Clarines, Dahu, Lièvre Blanc et Manessier** durant 3 heures (**) Remontées gratuites	Télésièges Roches Noires, Eucherts, Plan du Repos, Fort et Ecudets		Saison	195.50 €	

^{*}Justificatif obligatoire
SAS D.S.R. - Majson du Ski - 73700 LA ROSIERE MONTVALEZAN - FRANCE - Tel : +33 (0)4 79 40 12 00 -email : dsr@dsr-larosiere.com

Grille non contractuelle

Jean Régaldo – explique - Inflation +6% à date; Hausse du SMIC = hausse des salaires à +6% sur 1 an - Contrat fourniture électricité renégocié pour hiver 2023 et 2024, contrat regénégocié avec Valmorel et Avoriaz

Prix du MWH de 100 à 450€ pour H23 X 4.5 sur fourniture = *3.5 sur fourniture /distribution/taxes

Surcout de 1 200 000€ de surcout électricité H23 par rapport à H 22 (1650 k€ contre 450k€)

1 200 000€ = représente un peu plus de 2€ par journée skieurs (598 000 journées skieurs en 2022)

Autres éléments d'inflation sur les remontées mécaniques

Sur Chardonnet, le contrat avec POMA a été signé sur TSD 6 places de 800 ml; offre à 7.5 millions (avec 1 million de génie civil) (6.5 il y a 1 an; aurait coûté 5.5 il y a 2 ans) – prix obtenu le moins cher, en ayant groupé cet achat avec un télécabine à Valmorel

Sur TSF de DAHU, nous nous attendions à 2.5 millions tout compris, nous serons à 3 voire 3.5 millions € HT. Les constructeurs nous disent, les prix baisseront peu à l'avenir.

D'autres éléments de contexte

La Thuile = +8%, tous les week-end seront au tarif haute saison, forfait journée Espace San Bernardo 51€

Valmorel, réunion le 6/10, proposeront 9%

Il est difficile de faire un état précis des tarifs qui seront adoptés sur les autres stations, les discussions sont en cours sur tous les sites.

Nous ne cherchons pas à tout couvrir, car juste l'énergie serait +7% sans l'inflation de +6%

En synthèse, nous faisons une proposition à +8%

Le pass famille tribu = nous maintenons la remise de -10%



SAISON 2/7

Tarifs forfaits de Remontées Mécaniques

HIVER 2022-2023

Hors carte rechargeable vendue 2€ **ADULTE** SENIOR **FAMILLE -TRIBU ENFANT** Dès 4 forfaits achetés 13 - 64 ans inclus 65 - 74 ans* inclus 5 - 12 ans* inclus simultanément ESPACE SAN BERNARDO ESPACE SAN BERNARDO ESPACE SAN DOMAINE DOMAINE DOMAINE ESPACE SAN Du 10/12/22 au 22/04/23 BERNARDO LA ROSIERE I A ROSIERE LA ROSIERE RERNARDO 41 50 € 37 50 € + 4 Heures 31.00 € 1 journée 52.00 € 47.50 € 39.00 € 35.50 € 47.00 € 43.00 € · 2 jours consécutifs 95.00 € 71.50 € 85.50 € 139 00 € · 3 jours consécutifs 104 50 € 125 00 € 183.00 € 137.50 € 164,50 € · 4 iours consécutifs 222.50 € 167.00 € 200.50 € 5 jours consécutifs 260.00 € • 6 jours consécutifs 195.00 € 234.00 € • 6 jours X-PERIENCES 318.00 € 253.00 € 292.00 € 263,50 € 7 jours consécutifs 292.50 € 219.50 € 350.50 € 321.50 € 7 iours X-PERIENCES 277.50 € 291.00 € · 8 jours consécutifs 353.50 € 265.00 € 318.00 € · 9 jours consécutifs -10% pour tous • 10 jours consécutifs 383 50 € 287 50 € 345.00 € 413.00 € 310.00 € 371.50 € 11 jours consécutifs 12 jours consécutifs 443.00 € 332.50 € 398.50 € 13 jours consécutifs 472.50 € 354.50 € 425.50 € · 14 jours consécutifs 502 50 € 377.00 € 452 50 € 533 00 € 479 50 € 15 jours consécutifs 400 00 €

306.50€

COOL SKI-DEBUTANT	I	Pass PIFTON illimit	ré	VERMEIL 75 or	is et + ESB
24.00.0		ADULTE	ENFANT		
21.00 €	1 jour	16.00 €	12.00 €	1 jaur	16.00
	6 jours	35.00 €	25.00 €	6 jours	49.50
Tapis Lutins** + Tèléskis Clarines, Dahu, Liévre Blanc et Manessier** durant 3 heures (**) Remontées gratuites	Télésièges Ro	ches Noires, Eucherts, F et Ecudets	Plan du Repos, Fort	Saison	195.50

* Justificatif obligatoire
SAS D.S.R. - Maison du Ski - 73700 LA ROSIERE MONTVALEZAN - FRANCE - Tel : +33 (0)4 79 40 12 00 -email : dsr@dsr-larosiere.com

Grille non contractuelle

367.50 €

Jean Régaldo – explique - Inflation +6% à date ; Hausse du SMIC = hausse des salaires à +6% sur 1 an - Contrat fourniture électricité renégocié pour hiver 2023 et 2024, contrat regénégocié avec Valmorel et Avoriaz

Prix du MWH de 100 à 450€ pour H23 X 4.5 sur fourniture = *3.5 sur fourniture /distribution/taxes

Surcout de 1 200 000€ de surcout électricité H23 par rapport à H 22 (1650 k€ contre 450k€)

1 200 000€ = représente un peu plus de 2€ par journée skieurs (598 000 journées skieurs en 2022)

Autres éléments d'inflation sur les remontées mécaniques

408.50 €

Sur Chardonnet, le contrat avec POMA a été signé sur TSD 6 places de 800 ml; offre à 7.5 millions (avec 1 million de génie civil) (6.5 il y a 1 an; aurait coûté 5.5 il y a 2 ans) – prix obtenu le moins cher, en ayant groupé cet achat avec un télécabine à Valmorel

Sur TSF de DAHU, nous nous attendions à 2.5 millions tout compris, nous serons à 3 voire 3.5 millions € HT. Les constructeurs nous disent, les prix baisseront peu à l'avenir.

D'autres éléments de contexte

La Thuile = +8%, tous les week-end seront au tarif haute saison, forfait journée Espace San Bernardo 51€

Valmorel, réunion le 6/10, proposeront 9%

Il est difficile de faire un état précis des tarifs qui seront adoptés sur les autres stations, les discussions sont en cours sur tous les sites.

Nous ne cherchons pas à tout couvrir, car juste l'énergie serait +7% sans l'inflation de +6%

En synthèse, nous faisons une proposition à +8%

Le pass famille tribu = nous maintenons la remise de -10%

Nous sommes bien conscients du sujet de l'accessibilité du ski, même si nous n'avons que 4% de ski à la journée à La Rosière – nous sommes conscients d'un prix d'affichage un peu cher par rapport à ce que nous avons connu avant.

Nous avons l'intention de développer « je ski au soleil » y compris les dimanches.

Dans la vallée, nous sommes sur un produit « ski à la carte » sur toutes les stations CDA +Valmorel + La Rosière (-15% sur toute la saison)

Rappel les offres partenaires

On maintient la remise à -25% sur la catégorie enfant (quasi les seuls à avoir une telle remise) (moins de 13 ans)

Sur différenciation des tarifs Web/ caisse, on revient sur une remise à 3%.

8% sur toutes les catégories sauf le 6 jours, un peu plus de 8% car on tient à ce que le 6 jours corresponde à 5 jours. Ce n'est plus le cas sur Val d'Isère par exemple.

Thierry Gaide – ils offrent le 7eme jour pour un achat 6 jours

Jean Régaldo – nous ferions cela, nous dégraderions la vente de ce forfait 6 jours

Notre clientèle ski journée = 4% de la clientèle uniquement = à orienter sur d'autres produits

Présente « étude de marché » sur autres sites – à date

3 vallées, 72€ la journée

Méribel seul, 58^e la journée

Paradiski ; 67€ la journée (provisoire)

La plagne seul, 59€

Les saisies Espace Diamant, 45€

Tignes 55€ seul (non définitif)

Val d'isère 47€ (non définitif)

Valmorel St François Longchamp 53€

Sybelles 50.40 €

A noter que sur ces autres domaines reliés, il n'y a pas de répartition

Mathieu Leclercq – il y a une répartition sur les Arcs la Plagne, mais quasi équilibrée

Jean Régaldo – explique - Sur un forfait Espace San Bernardo, on redonne 23% en moyenne à l'Italie ;or les 4% de skieurs à la journée viennent pour le ski en Italie notamment (soit environ 11,50€ sur chaque forfait journée)

Nous sommes un cas particulier avec une répartition très déséquilibrée

Le calcul de votre redevance domaine skiable et taxe remontées mécaniques se fait après déduction de la répartition vers La Thuile.

Jean-Claude Fraissard – C'est une des raisons pour laquelle vous ne voulez pas répondre favorablement à la demande du SIVU de ne pas dépasser 50. A laquelle s'ajoute la cohérence de la grille tarifaire.

Anne Dorothée Gros – le choix de Tignes et Val d'Isère se porte sur 6 jours non dégressifs – va inciter les gens à encore plus picorer et acheter en fonction de la météo – on a quasi uniquement de la clientèle 6 jours sans effet d'attractivité par rapport au forfait journée – cela va aussi engorger les caisses

Jean Régaldo – 52€ je ne vois pas d'incohérence avec les autres domaines - Espace san Bernardo, c'est mieux que les Sybelles ; skier sur l'Espace San Bernardo c'est aussi bien que sur Méribel.

Je comprends votre sensibilité sur le sujet du forfait journée. Quand on vous propose +8%, nous avons essayé de trouver le juste milieu par rapport au client − on ne s'est pas limité à la barre du 50€; il faudra de toute façon la franchir un jour. En revanche, on jouera aussi des offres sur internet le dimanche également

Anne Dorothée Gros – c'est un tarif public affiché, entre les offres revendeurs et « je ski au soleil », il y a aussi plein de bons plans pour skier à un tarif plus attractif

Jean-Claude Fraissard – quel chiffre d'affaires représente le forfait 1 jour ?

Jean Régaldo – 1,2 millions de CA sur le forfait journée Espace San Bernardo

Fait remarquer – concernant La Thuile = 51€ pour le gros de leur clientèle, pas de tarif « je skie au soleil »

Thierry Gaide – je ne pense pas que la mairie de Val d'Isère soit philanthrope s'ils ont fait le choix de ne pas augmenter le forfait journée – augmentation du forfait 6 jours de 17% - ont diminué le forfait saison de 1420 à 1035 € - même chose côté de Tignes – malgré cela, ils vont faire une marge de 3€ par journée skieur

Mathieu Leclercq – c'est grâce au forfait 6 jours ; ce qui est important c'est que tous les produits remisés partent sur cette base de 52€ - est ce tarif journée impacte les prix remisés « je ski au soleil » par exemple ?

Jean Régaldo - on raisonne en montant, prix affiché, 20€; 25€, et non en pourcentage

Anne Dorothée Gros – nous ne nous sommes pas penchés sur les prix remisés type je skie au soleil, on attend le les prix publics – on fera moins de remises

Jean Régaldo – imaginons – en restant à 49.5€, on se vendra moins cher que Mégève et les Sybelles – nous ne serons plus cohérent avec notre domaine et notre clientèle – pour l'accessibilité à clientèle moins aisée, elle se fait via les comités d'entreprise - vu notre éloignement géographique, on ne doit pas se vendre moins que les Sybelles – on dégrade notre produit vis-à-vis des autres – tout le monde sera à minima à 6% d'augmentation – cette augmentation n'est pas la faute de La Rosière, c'est le contexte inflationniste et énergie.

Pierre Maze – existe-t-il des aides de l'Etat sur l'énergie pour les exploitants ?

Jean Régaldo – sur le premier dispositif non, pour le second dispositif il est prévu une indemnisation de la moitié au-delà du doublement (exemple, si le coût passe de 100 à 350, indemnité de 75)

Pierre Maze- en conséquence, sur les 1,2 millions que toucheriez-vous?

Jean Régaldo – potentiellement environ 325 000 €

Pierre Maze —concernant le pack famille tribu = remise de -10% s'applique-t-elle pour n'importe quelle composition ? senior, adulte, enfant ?

Jean Régaldo – oui – 4 adultes c'est ok – 3 adultes 1 enfant = ok par exemple

Anne Dorothée Gros – moins de règles, mais ouvre cette possibilité à davantage de monde

Jean Régaldo – le seul cas perdant = 2 enfants, 2 adultes

Mathieu Leclerc – l'intérêt de cette nouvelle règle = 1 seul raisonnement

Jean Régaldo – cela correspond aussi au positionnement station

Thibault Gaidet – confirme - cela sera plus simple pour les familles recomposées

Jean Régaldo – nouveau forfait 2/7 – pour le client propriétaire ou qui vient régulièrement à la Rosière =sera amorti avec 8 journées de ski

Mathieu Leclerc- néanmoins, par rapport au forfait saison, je trouve que ce n'est pas énormément remisé.

Jean Réglado – forfait saison reste à +4%, on n'applique pas 8% - le forfait saison avait été baissé l'an passé – le forfait 2/7 remisé à 45% - on n'a pas fait davantage car on veut vendre avec l'Italie – on ne voulait pas faire du 2/7 La Rosière – j'en reviens à l'équivalent du 11.50€ qui part pour l'Italie

Jean Pierre Maître – faire un 2/7 La Rosière permettrait d'afficher un tarif sous 400€

Jean Régaldo- on pourrait le faire, mais honnêtement, je crains que cela ne déplaise aux gens

Mathieu Leclerc – pourquoi ne pourrait-on pas faire un 2/7 La Rosière très remisé en sus ?

Jean Régaldo – on peut le faire, mais encore une fois, j'ai peur des retours négatifs

Jean-Claude Fraissard - A vous de nous faire une contre-proposition sur le forfait journée.

Anne Dorothée Gros – interroge – qu'est-ce qui vous bloques sur le forfait journée ?

Jean-Claude Fraissard – c'est avant tout une question d'affichage – effectivement, l'argument des 23% de répartition a fait basculer certains d'entre nous vers une acceptation.

Jean Régaldo – ce n'est pas via ce tarif; ce n'est pas ce prix-là qu'on vendra pour ceux qui viennent au ski journée – le seul chose qu'on fait c'est dire qu'on est moins cher que les Sybelles – ce n'est pas en cohérence – nous n'avons pas des tours comme au Corbier – ce n'est pas en cohérence avec notre produit.

Jean-Claude Fraissard – pourriez-vous faire une contreproposition sur le prix journée ou revoir toute la grille ?

Anne Dorothée Gros – si on se place à 49.50€ sur la journée, il faudra augmenter le 6 jours

Jean Pierre Maître – si vous partiez sur 50€; je pense que la majorité serait favorable.

Jean Régaldo – je vous propose de tout valider sauf le prix journée – on a un vrai sujet – 4% du chiffre d'affaires - si on suit votre logique on baisse votre redevance

Christel Mailhe – suggère - c'est peut-être donc bien d'attendre les décisions prises ailleurs ; Val d'Isère m'interpelle à 47€

Jean Régaldo – réitère - je ne comprends pas par rapport au positionnement de la station – encore une fois je comprends votre sensibilité par rapport au +8% - je comprends ce besoin d'accessibilité au ski− fixez nous des objectifs en ski journée – mais ne vous placez pas en dessous des Sybelles ou d'Avoriaz seul – je ne crois pas qu'on a des problèmes qui remontent à l'Office de Tourisme par rapport au prix du forfait journée – quand on raisonne globalement, en se mettant à 50€, on ferait une erreur – mais oui, je suis d'accord avec vous, il faut faire des efforts pour développer le ski journée, pour les chambériens…etc…

Sortie des invités de la salle du conseil

Jean-Pierre Maître – les explications sont bien réalisées – on ne peut rien dire de plus

Jean-Claude Fraissard – effectivement, concernant le prix journée, nous n'avions pas en tête cette notion du 23% qui repart à l'Italie lors de nos réflexions

Mathieu Leclercq – quand nous avons pré-travaillé le sujet, le benchmark n'était pas aussi détaillé non plus.

Christel Mailhe – interpelle - Val d'Isère serait à 47 €

Jean-Pierre Maître – si cela se confirmait à 47€, ce serait problématique pour nous

Thierry Gaide – plus de 50€ je trouve cela toujours excessif pour nous

Mathieu Leclercq – nous avions effectivement dit que la barre des 50€ était importante – mais si on reprend son argumentaire – on comprend – on peut toutefois être contre

Jean-Claude Fraissard – interroge - que va-t-il se passer si on ne délibère pas sur le tarif journée.

Thibault Gaidet – explique - on n'a pas à rougir par rapport aux autres stations ; c'est une vente pas très importante

Lionel Arpin – effectivement, vente marginale

Thierry Gaide – même si on le laisse à 52€, ça ne facilitera pas autant les discussions à venir – on a toujours dis oui à tout.

Jean-Claude Fraissard – Ne mélangeons pas tous les sujets.

Thierry Gaide – constate - même les collectivités s'appauvrissent

Jean-Pierre Maître – l'incidence de devoir baisser les 6 jours à un gros impact

Thibault Gaidet – la DSR ne peut pas baisser le forfait journée et garder le même prix pour le 6 jours

Thierry Gaide – les autres stations font des variations différentes, une augmentation globale sans toucher à la journée – le ski devient pour une élite – quand on te dit que cela fait seulement 4% - il y a donc possibilité de moduler ce tarif.

Mathieu Leclercq – en baissant le prix journée à 50€ et en mettant le forfait 6 jours à +8% : ça ferait quand même gagner au client 40€ au lieu de 50€ (si forfait à 52€/jour) en comparant à un achat de forfaits à la journée

Thibault Gaidet – év	oque l'impact	positif de l'	'évolution o	de la règle	du pack	« tribu »

Délibération:

Monsieur le Président explique que les conditions économiques ont évolué de telle façon qu'il convient de procéder à l'annulation de la délibération 2022 01 du 22 février 2022.

En conséquence, Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée les nouveaux tarifs proposés par la SAS « Domaine Skiable de la Rosière », pour la saison d'hiver 2022/2023 et informe des éléments d'élaboration de ceux-ci.

Les membres du Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à 8 POUR, 1 CONTRE (Christel Mailhe)

- ⇒ ANNULENT la délibération 2022_01 du 22 février 2022 ;
- ⇒ **APPROUVENT** les tarifs, tel que proposés par la SAS « Domaine Skiable de la Rosière » et portés à la présente délibération.



Tarifs forfaits de Remontées Mécaniques

HIVER 2022-2023

Hors carte rechargeable vendue 2€

ESPACE SAN BERNARUG	ADU	LTE	ENFANT SENIOR 5 - 12 ans* inclus 65 - 74 ans* inclus		SENIOR		FAMILLE -TRIBU
	13 - 64 a	ns inclus			Dès 4 forfaits achetés simultanément		
Du 10/12/22 au 22/04/23	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO	DOMAINE LA ROSIERE	ESPACE SAN BERNARDO
• 4 Heures		41.50 €		31.00 €		37.50 €	-
+ 1 journée	52.00 €	47.50 €	39.00 €	35.50 €	47.00 €	43.00 €	-
 2 jours consécutifs 	95.00 €		71.50 €		85.50 €	İ	-
 3 jours consécutifs 	139.00 €		104.50 €		125.00 €		-
 4 jours consécutifs 	183.00 €		137.50 €		164.50 €		
 5 jours consécutifs 	222.50 €		167.00 €		200.50 €		**
 6 jours consécutifs 	260.00 €		195.00 €		234.00 €		
 6 jours X-PERIENCES 	318.00 €		253.00 €		292.00 €		
 7 jours consécutifs 	292.50 €		219.50€	1	263.50 €		
 7 jours X-PERIENCES 	350.50 €		277.50 €		321.50 €		
8 jours consécutifs	323,50 €	i	242.50 €		291.00 €		
 9 jours consécutifs 	353.50 €		265.00 €		318.00 €		
 10 jours consécutifs 	383.50 €		287.50 €	i	345.00 €		-10% pour tous
11 jours consécutifs	413.00 €		310.00 €		371.50 €		
 12 jours consécutifs 	443.00 €		332.50 €		398.50 €		
13 jours consécutifs	472.50 €		354.50 €		425.50 €		
14 jours consécutifs	502.50 €		377.00 €		452.50 €		
 15 jours consécutifs 	533.00 €		400.00 €		479.50 €		
SAISON	742.50 €		557.00€		668.50 €		
SAISON 2/7	408.50 €		306.50€	İ	367.50 €	I	

COOL SKI-DEBUTANT		Pass PIETON illimit	VERMEIL 75 ans et + ESB		
21.00 €		ADULTE	ENFANT		
21.00 E	1 jour	16.00 €	12.00 €	1 jour	16.00 €
	6 jours	35.00 €	25 00 €	6 jours	49.50
Tapis Lutins** + Tèléskis Clarines, Dahu, Liévre Blanc et Manessier** durant 3 heures (**) Remontées gratuites	Télésièges Roc	ches Noires, Eucherts, Pi et Ecudets	lan du Repos, Fort	Saison	195,50 €

^{*} Justificatif obligatoire
SAS D.S.R. - Maison du Ski - 73700 LA ROSIERE MONTVALEZAN - FRANCE - Tel : +33 (0)4 79 40 12 00 -email : dsr@dsr-larosiere.com

Grille non contractuelle

Délibération 2022-09: Décision Modificative 2022

Objet : Décision modificative n°2022-01- SIVU

Monsieur le Maire présente la décision modificative du budget, qui permet l'ajustement des crédits en recettes et en dépenses 2022 en fonction de l'activité :

En section fonctionnement:

Augmentation des crédits en dépenses de fonctionnement

> 30 000 €: sont à ajouter au chapitre 011 Charges à caractère général, à l'article 611-Prestations de services et sous-traitance, permettant de financer l'étude Climsnow (simulation de l'enneigement sur La Rosière à l'échelle 2050).

En section fonctionnement:

Diminution des crédits en dépenses de fonctionnement

- > 20 000 €: sont à retirer au chapitre 65 Autres charges de gestion courante, à l'article 6518- Autres redevances, redevance sur les remontées mécaniques.
- ➤ 10 000 €: sont à retirer au chapitre 65 Autres charges de gestion courante, à l'article 658 Charges diverses de gestion courante, taxe sur les remontées mécaniques.

Df-!#!	Dépen	ises (1)	Recettes	
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611 : Sous-traitance générale	0,00€	30 000,00 €	0,00€	0,00€
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00€	30 000,00€	0,00€	0,00€
D-6518 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	10 000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	30 000,00€	0,00€	0,00€	0,00€
Total FONCTIONNEMENT	30 000,00€	30 000,00 €	0,00€	0,00€
Total Général		0,00€		0,00€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

⇒ **ADOPTE** la décision modificative n°2022-01.

Les invités reviennent dans la salle du Conseil

2 – QUESTIONS DIVERSES

Jean Régado - Point Calendrier hiver 2022-2023

Ouverture le 10 décembre Préouverture le 8 et 9/12 ouverte à tous La Thuile fermera le 16 avril 2023 Fermeture le samedi 22 avril au soir

Evoque réunion FINAOSTA le 7 octobre 2022 – 2 points importants – calendrier de fin de saison + sujet des remplacements des TK Bellecombe et discussions sur répartitions – prévoir d'attirer l'attention sur le fait que le tissu économique de la Thuile vit grâce aux skieurs des 2 stations

Jean Régaldo – TSD Chardonnet

TSD 6 de débit 3000 skieurs/H (le plus gros débit de La Rosière) Fournisseur retenu = POMA Projet de réalisation 2024 pour ouverture décembre 2024

Jean Régaldo - TSF Dahu

Consultation des constructeurs en cours Objectif de réalisation 2023, Ouverture décembre 2023

Fin de réunion = 20h00

Le Secrétaire

Dominique Maître

Le Président,

Jean-Claude FRAISSARD

Le Présiden

Syndicat Intercommunal La Rosière Saint Bernard – Procès-Verbal – 3 octobre 2022 Mairie de Montvalezan - 01 place de la Mairie – 73 700 Montvalezan

Page 8/8